

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 25 voix

Délibération n° BS-2022/33

Objet : Soutien au projet « Sur les pas des Huguenots » 2022

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	MOREL Véronique
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie Eric SANDRAZ	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix EYMERY Clémentine à VIAL Cédric
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à MOREL Véronique	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique ENGRAND Christophe

Votants (en voix) : 25
 Exprimés (en voix): 25
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Soutien au projet « Sur les pas des Huguenots » 2022

« Sur les pas des Huguenots » est un itinéraire de randonnée de 1 600 km qui relie le Musée du protestantisme dauphinois de Poët-Laval dans la Drôme au Musée des Huguenots à Bad Karlshafen en Allemagne.

Depuis mai 2013 l'itinéraire est homologué « itinéraire culturel européen » par l'Institut du même nom pour le compte de Conseil de l'Europe. Il a été reconnu et labélisé GR par la Fédération Française de Randonnée dans les années 2020 sous le numéro GR965.

L'itinéraire est doté d'un positionnement fort autour de :

- La thématique de l'exil de Huguenots vers l'Allemagne et la Suisse après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685.
- Des activités liant randonnée pédestre, patrimoine, découverte et rencontres
- Des valeurs de tolérance et intégration.

Ce projet s'inscrit dans une coopération transnationale. Il a été construit dans le cadre du programme européen Leader et réunit plusieurs partenaires internationaux (français, suisse, allemand et italien).

Dans chaque pays, une structure nationale est responsable du projet et chargée de sa mise en œuvre. En France l'Association « Sur les pas des Huguenots » est l'interlocuteur unique sur le projet et, à ce titre, a la responsabilité du projet au niveau national comme international.

Le Parc de Chartreuse accompagne le projet depuis 2014 :

- Adhésion à l'association nationale moyennant le versement d'une cotisation annuelle
- Participation financière à la réalisation des actions nationales : développement d'outils de communication, organisation d'événements nationaux...
- Animation et signalisation du parcours pédestre sur le Parc de Chartreuse.

Les compteurs sur le parcours affichaient entre 2000 et 3000 promeneurs sur le GR@965 avant 2019. Les randonneurs au long cours dépensant en général entre 50 et 70€ par jour, les retombées économiques sont incontestables sur l'ensemble du tracé.

A l'échelle de la Chartreuse l'itinéraire de 91 km concerne plusieurs hébergements sur les piémonts est du massif : Métropole Grenobloise, Plateau des Petites Roches et Grésivaudan, Cœur de Savoie et Grand Chambéry. Plusieurs prestataires d'activités (notamment l'agence de voyage Pédibus) travaillent sur la base de cet itinéraire.

INCIDENCES DU SOUTIEN AU PROJET POUR NOTRE TERRITOIRE

L'association nationale nous sollicite pour un nouveau soutien au titre de l'année 2022 :

- adhérer à l'association nationale moyennant le versement d'une cotisation de 1 800 €

Pour rappel, les missions de l'association ont pour objectifs de :

- Garantir la continuité et l'esprit du projet dans le respect de la charte internationale des valeurs et de la qualité et donner un cadre national au partenariat français
- Assurer le lien avec les partenaires institutionnels au niveau des différents contenus (tourisme, environnement, patrimoine, culture...) et dans le cadre de la coopération (niveau national, international)
- Faire le lien entre le projet global et l'offre dans les zones de découvertes en soutien aux initiatives locales
- Faire le lien avec les partenaires privés dans les secteurs culturel et touristique
- Assurer le respect des droits de propriété des éléments de la charte graphique et de la marque
- Assurer le fonctionnement courant, le suivi et la communication sur le projet

- Développer de nouvelles initiatives de communication : conception de nouveaux supports, événements, outils de communication, produits merchandising...
- Assurer une veille par rapport au sentier en lien avec les services compétents et assurer l'information des usagers sur le terrain.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'adhérer à l'association « Sur les pas des Huguenots » pour un montant de 1 800 €, le sentier traversant notre territoire sur 91 km,***
- ***D'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

